



LE CLUSTER SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE ÉQUIN

LES ÉVÉNEMENTS
DU MOMENT

LES VŒUX 2023 !

«Vous avez entre les mains le quatrième numéro du «**Cheval Info Saône-et-Loire**». Dernière édition papier, le prochain numéro vous parviendra uniquement en version numérique pour des raisons économiques et écologiques ! J'espère que ce nouveau vecteur de communication répond à vos attentes, n'hésitez pas à faire part de vos remarques. Merci au Conseil Départemental qui a été partenaire pour cette initiative.

La Chambre d'Agriculture 71 a mis en place cet outil afin de tisser des liens entre les différents acteurs de la filière, de permettre à chacun de s'exprimer et enfin de vous informer sur les moyens mis à votre disposition par la Chambre pour vous accompagner pendant toute la vie de votre entreprise. Ainsi, nous avons abordé des thèmes techniques, les actualités par production ainsi que plusieurs articles sur l'installation et la transmission.

Un vent d'optimisme souffle sur nos différentes productions aussi bien sur l'amont,

les éleveurs, que sur l'aval, les utilisateurs. Enfin, dirai-je ! Sachons tout mettre en œuvre pour amplifier cette embellie...

Un certain nombre de paramètres sont au vert, profitez-en pour cerner les difficultés résiduelles et les surmonter. N'hésitez pas à faire appel aux compétences de la Chambre d'Agriculture pour vous accompagner.

Plusieurs défis nous attendent !

– La maîtrise des coûts de production avec l'envolée du cours des matières premières. Le réseau de référence équin est là pour donner des pistes de réflexion, n'hésitez pas à le consulter.

– Le renouvellement des générations. Une étude a été initiée par la Chambre d'Agriculture et le Conseil du Cheval. Elle a été conduite par Alexane Bernard, que je tiens à féliciter pour le travail accompli. Des pistes de réflexion ont émergées et permettront à l'avenir de mieux accompagner les jeunes installées et les cédants. Un élément contribuant à la réussite de ces étapes est ressorti sans équivoque : l'anticipation !

– Enfin, le bien-être animal est aujourd'hui un enjeu majeur de notre société. Notre filière ne sera pas épargnée par des attaques impitoyables et imprévisibles ! Sachons prendre les devants pour être irréprochables. La Chambre d'Agriculture mène une réflexion avec le Cluster sur le bien-être équin Rhône Alpes. Jalogny pourrait être un centre de réflexion sur le sujet. À suivre...

Je profite de ces quelques mots pour remercier Maryline Jacon pour le professionnalisme et l'efficacité dont elle a fait preuve lors de son passage à la Chambre d'Agriculture auprès des acteurs de la filière. Je lui souhaite une pleine réussite dans ces nouveaux projets. J'accueille avec plaisir Camille Guerneau qui sera dorénavant notre interlocutrice.

Meilleurs vœux de réussite et bonne année 2023 ! »

Bernard Moreau,
Élu Chambre d'Agriculture
de Saône-et-Loire



LE DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE SOUTIEN LA FILIÈRE ÉQUINE



André Accary
Président
du Département
de Saône-et-Loire



Frédéric Brochot
vice-président
chargé de
l'agriculture

Conscient de la forte valeur ajoutée de la filière équine pour la Saône-et-Loire et de la place que peut et doit avoir l'équidé dans nos vies, le Département, chef de file de l'attractivité du territoire et de la santé, des solidarités humaines et territoriales, a mis sur pied un plan dédié à la filière équine avec l'ensemble de ses représentants et notamment la Chambre d'Agriculture, notre partenaire historique.

En mobilisant des moyens nouveaux, humains, matériels et financiers, en mettant le cheval au cœur de l'action départementale partout dans le territoire, le Département souhaite faire de la Saône-et-Loire une terre de cheval à part entière et soutenir les professionnels du secteur et l'ensemble des passionnés.

portrait¹

VOTRE NOUVELLE CONSEILLÈRE ÉQUINE



CAMILLE GUÉRINEAU
CONSEILLÈRE FILIÈRE ÉQUINE

C'est avec plaisir que je succède à mes collègues Maryline Jacon et Valérie Bizouerne en tant que conseillère spécialisée filière équine en Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire. Ingénieure agronome de formation, j'ai pris mes fonctions à la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire en novembre 2022.

Tout comme mes prédécesseurs, mon objectif est d'accompagner les professionnels de la filière dans leurs projets en leur apportant toutes les clés nécessaires à leur réussite. Membre du Réseau Equin national, je contribuerai également à la diffusion de références technico-économiques auprès des acteurs de la filière.

Passionnée d'équitation et soucieuse du bien-être des équidés, **je serai à votre écoute, que ce soit dans le domaine du sport-loisir, de la traction, des courses ou de l'élevage de chevaux de trait** afin de répondre à vos attentes et vous aider à concrétiser votre projet. Au plaisir de vous rencontrer !

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EN SUISSE

Véritable pôle d'innovation équine, le Haras National Suisse d'Avenches participe à de nombreux projets en faveur du bien-être équin. Sa visite, organisée par le Cluster Santé & Bien-être Equin en septembre dernier, fut l'occasion pour la Chambre d'Agriculture 71 d'échanger autour de pratiques novatrices.



La réglementation Suisse

Face à des exigences sociétales grandissantes, la Suisse est un pays précurseur qui suit une réglementation bien plus stricte qu'en France en matière de bien-être animal. La détention de chevaux est réglementée par des dispositions légales telles que l'interdiction de détenir plus de cinq équidés sans attestation de compétences ou bien l'obligation de sortir son cheval au moins deux heures par jour si celui-ci n'est pas travaillé. Les équidés doivent également avoir des contacts visuels auditifs et olfactifs avec au moins un

autre congénère. Enfin, certaines pratiques sont proscrites comme l'utilisation de rênes allemandes, l'hyperflexion ou bien la tonte des poils tactiles de l'animal. Toutes ces obligations sont basées sur un principe encore peu reconnu aujourd'hui : préserver la « dignité » du cheval, c'est-à-dire la valeur propre de l'animal.

Pour obtenir plus de renseignements sur la législation suisse, vous pouvez consulter les sites internet de l'Office fédéral suisse de la Sécurité alimentaire et des Affaires Vétérinaires (OSAV) et du Conseil et Observatoire suisse de la Filière du Cheval (COFICHEV).

Le Haras National Suisse d'Agroscope

Fondé en 1898, le Haras National Suisse est aujourd'hui un centre de compétences pour la détention et l'élevage des équidés. Il est au service de la recherche, du développement et du transfert des connaissances auprès du public et des professionnels. Il est également l'un des berceaux de l'unique race nationale suisse : le Franches-Montagnes.

Plusieurs projets d'études y sont conduits afin d'optimiser le bien-être des équidés : caractérisation de la personnalité des chevaux, gestion de groupe d'étalons au pâturage, utilisation de slow-feeders, etc.

Le site du Haras National Suisse est visitable librement et gratuitement toute l'année.

ZOOM SUR LE CLUSTER SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ÉQUIN

Le Cluster Santé & bien-être équin a été officiellement créé en juin 2018, après avoir été initié en novembre 2016 lors du salon annuel d'Equita Lyon.

Ce cluster a pour vocation de fédérer les acteurs de la filière qui attachent une attention particulière à la santé et au bien-être du cheval. Acteur majeur du développement économique en région AURA, cette entité juridique promeut la filière régionale en initiant des projets innovants et en développant des compétences destinées à servir plus efficacement le marché. En y adhérant, les membres du Cluster bénéficient également d'un accompagnement et d'une communication commune sur de grands événements nationaux.

Initialement basée en région Auvergne-Rhône-Alpes, cette entité pourrait à l'avenir étendre ses activités à la région Bourgogne Franche Comté. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://clusterequin-sbe.com/blog>



COUP DE NEUF POUR LE CHEVAL INFO EN 2023

Le Cheval Info change de format à partir de 2023 !

Envoyé uniquement par courrier depuis sa création, il passera en version numérique à partir du prochain numéro de février. Vous aurez accès directement au contenu via votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone.

Pour continuer à recevoir la newsletter, c'est très simple ! Confirmez-nous votre inscription en nous envoyant un mail à l'adresse : elevage@sl.chambagri.fr



LE PROJET ASSECC

Guide de l'abreuvement pour une meilleure utilisation des ressources et un abreuvement responsable

Le département de Saône-et-Loire est de plus en plus confronté à des périodes de sécheresse intense répétées, ce qui impacte fortement nos systèmes d'élevage.

Pour répondre au mieux à cet enjeu d'avenir, la Chambre d'Agriculture régionale de BFC a mis à disposition le Guide de l'abreuvement - Pour une meilleure utilisation des ressources et un abreuvement responsable. Dans ce document, le sujet est abordé à travers sept filières régionales dont la filière équine.

Vous y trouverez des informations concernant les besoins en eau des chevaux selon leur stade physiologique, les différentes méthodes de distribution d'eau au pré, au box ou pendant le transport (!), ainsi que l'utilisation de l'eau sur les exploitations équines. L'objectif est de vous apporter les clés pour assurer un abreuvement optimal

de vos équidés, améliorer votre autonomie, et préserver la ressource en eau disponible.

Le guide est téléchargeable gratuitement sur le site de la Chambre d'Agriculture régionale Bourgogne Franche Comté :

<https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/territoires-environnement/agriculture-et-ressources-en-eau/gestion-quantitative-de-leau/abreuvement-du-betail/>



UNE CLINIQUE POUR CHEVAUX ATTENDUE FIN 2023 À SENNECEY-LE-GRAND

La clinique vétérinaire belge, Equitom, projette d'ouvrir une antenne de quatre hectares à Sennecey-le-Grand (71240) d'ici la fin de l'année 2023. Il devrait s'agir du plus grand établissement spécialisé dans les soins des chevaux en France.

Il bénéficiera des mêmes spécialités que celui situé en Belgique, à savoir la médecine interne, l'orthopédie ou encore l'imagerie médicale.

Les travaux devraient débuter au mois de janvier 2023 pour un coût estimé entre 4 et 5 millions d'euros. L'objectif est de pallier au désert médical dans la région et de pouvoir accueillir des chevaux de France mais aussi d'Allemagne, du Luxembourg et de Suisse. Il sera également un support médical lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le cheval est composé à **60 %** d'eau, soit **300 L** pour un animal de 500 kg.

En moyenne, un cheval (de 500 kg) consomme entre **15 et 60 L** d'eau par jour.

Une eau à plus de **8°C** est fortement conseillée afin de limiter les problèmes digestifs du cheval

Une carrière en micro sable pur a besoin de **4 mm d'eau/j/m²** en saison estivale pour rester de bonne qualité.

agenda

Nos prochaines formations

Janvier > **Bien-être Équin**, avec Maryline Jacon

Février > **la Communication des structures équestres**, avec Equiconseil

Inscription sur le site

www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/saone-et-loire/formations/toutes-nos-formations

Ou auprès du centre de formation : 06 43 47 20 36 - centreformation@sl.chambagri.fr

Vous aimeriez être formé sur un sujet en particulier ? Envoyez-nous vos demandes de formations à l'adresse :

camille.guerineau@sl.chambagri.fr

